

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

107783 - Comment se faciliter le port du voile?

question

Comment faire pour me faciliter le port du voile?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Nous remercions notre vertueuse sœur pour son ardent désir de se conformer aux ordres d'Allah, de se hisser aux sphères du statut de serviteur (privilégié) du Maître de l'univers et s'engager dans la voie droite. En effet, Allah le Puissant et Majestueux veut que tout fidèle s'y engage puisqu'Il (nous) a donné l'ordre de Lui demander de nous guider à tout instant. C'est dans ce sens qu'Il dit: **Guide-nous vers le droit chemin.** (Coran,1:6).

Nous vous recommandons de vous empresser à faire du bien et à entrer en émulation dans le domaine des œuvres pies. Allah le Puissant et Majestueux nous y a exhorté en ces termes: **Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux.** Le Transcendant dit encore: **Rivalisez donc dans les bonnes œuvres.** (Coran,2:148).

Le vrai serviteur d'Allah est celui qui se satisfait d'Allah comme Maître , de l'islam comme religion et de Muhammad (Bénédition et salut soient sur lui) comme prophète; celui qui n'hésite ni ne cherche un autre choix ni ne consulte (personne) dans une affaire déjà décrétée par Allah: **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messenger ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger, s'est égaré certes, d'un égarement évident.** (Coran,33:36).

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Abou Zinaad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans al-faqiih wal moutafaqqih (1/222): L'on n'envisage pas les sunan (pratiques prophétiques) avec de l'aversion. On ne leur oppose pas non plus des opinions et réflexions (personnelles). Si tout le monde devait s'engager dans cette voie, on ne cesserait de passer de changer de religion. Il convient plutôt d'appliquer résolument les sunan; qu'elles coïncident avec nos opinions (personnelles) ou pas. Je jure sur ma vie que les sunan et les différents aspects de la vérité sont souvent contraires à (nos)opinions (personnelles), ce qui n'empêche pas les musulmans de se croire obligés à s'y soumettre et les appliquer.

Muhammad ibn Nasser al-Marouzi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Celui qui veut adopter la religion de Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) doit accepter son message; qu'il confirme ses opinions ou pas. Qu'il ne mette en doute aucune de ses paroles car douter de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) relève de la mécréance. Extrait de kitaabou taazhiim qadri as-salat.

Voilà un des importants aspects de l'éducation qu'Allah donne aux croyants. C'est encore un avertissement contre une religiosité façonnée par la passion et l'intérêt personnel. Allah Très-haut dit à ce propos: Et ils disent: "Nous croyons en Allah et au messager et nous obéissons". Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants. Et quand on les appelle vers Allah et Son messager pour que celui-ci juge parmi eux, voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent. Mais s'ils ont le droit en leur faveur, ils viennent à lui, soumis. Y a-t-il une maladie dans leurs cœurs? ou doutent-ils ? ou craignent-ils qu'Allah les opprime, ainsi que Son messager? Non!... mais ce sont eux les injustes. La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est: "Nous avons entendu et nous avons obéi". Et voilà ceux qui réussissent. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, et craint Allah et Le redoute... alors, voilà ceux qui récoltent le succès. (Coran,24:47-52).

Dans son explication des versets que voilà; cheikh as-Saadi (Puisse Allah lui accorder Sa

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

miséricorde) écrit: «Le Très-haut nous informe de l'état des injustes souffrants de cœurs malades, de la faiblesse de leur foi, de l'hypocrisie et du manque de connaissance, qu'ils s'engagement verbalement à se conformer (aux exigences) de la foi en Allah, notamment Son obéissance mais ils ne traduisent pas leurs paroles en actes. Un groupe d'entre eux répugne fortement à obéir (à Allah).

L'expression **...fait volte-face**. renvoie à l'attitude de celui qui se détourne d'une chose spontanément tout en nourrissant l'intention de ne pas retourner à la chose. C'est le cas de quelqu'un qui se détourne résolument et ne regarde plus derrière lui. C'est ce qu'on constate chez bon nombre de ceux qui se réclament la foi et l'obéissance tout étant faibles dans leur adhésion à la foi et réticent à pratiquer le culte, notamment dans ses aspects jugés pénibles pour beaucoup d'âmes comme le paiement de la zakat, le versement des dépenses obligatoires et surrogatoires et recommandées, la pratique du djihad dans le chemin d'Allah, etc. **Et quand on les appelle vers Allah et Son messenger pour que celui-ci juge parmi eux, ...** Quand on les invite à soumettre une affaire qui les oppose à d'autres à l'arbitrage d'Allah et de Son messenger. **voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent**. Ils veulent des lois antéislamiques (profanes) puisqu'ils les préfèrent aux lois religieuses , conscients comme ils le sont qu'ils ont tort et que la loi religieuse tranche conformément à la réalité. **Mais s'ils ont le droit en leur faveur, ils viennent à lui** c'est-à-dire au jugement de la loi religieuse **soumis** pas par conviction mais parce que c'est conforme à leurs passions. Leur attitude que voilà n'est pas louable malgré que leur soumission.

Le vrai serviteur (d'Allah) est celui qui suit la vérité; qu'il l'approuve ou désapprouve ,qu'elle lui plaise ou pas. Quant à celui qui suit la loi religieuse quand elle est en sa faveur et s'en écarte quand elle est en sa défaveur, et préfère la passion à la loi religieuse, celui-là n'est pas un vrai esclave-serviteur. Pour leur reprocher leur recusions du jugement religieux, Allah dit: **Y a-t-il une maladie dans leurs cœurs?** C'est-à-dire une affection qui prive le cœur de sa santé et l'empêche de la sentir. D'où son assimilation au malade qui se détourne de ce qui lui profite au profit de ce qui lui porte préjudice.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

ou doutent-ils ? ils sombrent dans le doute et l'inquiétude pour avoir entendu prononcer le jugement d'Allah et de Son messager et ils accusent Allah de ne pas juger conformément à la vérité.

ou craignent-ils qu'Allah les opprime, ainsi que Son messager? C'est-à-dire qu'Allah prononce contre eux un jugement injuste parce défavorable. Ce qui reflète plutôt ce qu'ils font.

Non!... mais ce sont eux les injustes... Quant au jugement d'Allah et Son messager, il est parfaitement juste et conforme à la sagesse. **Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme?**

Ces versets indiquent que la foi ne se limite pas à la seule confession et qu'elle doit être traduite en actes, d'où la négation de son existence chez celui qui refuse d'obéir et d'où la nécessité de se soumettre au jugement d'Allah et Son messager en tout état. Celui qui le critique souffre d'une maladie dans son cœur, d'un doute dans sa foi. Il est interdit de nourrir une mauvaise opinion envers les dispositions de la loi religieuse dans le sens de croire qu'elle est contraire à la justice et à la sagesse.

Après avoir évoqué l'attitude de ceux qui s'opposent aux jugements religieux, Il a abordé l'attitude louable des croyants en ces termes:

La seule parole des croyants...., les vrais dont les actes confirment la foi. Quant on les appelle à se faire juger par Allah et Son messager, que le jugement soit conforme ou pas à leur passion, ils disent: **Nous avons entendu et nous avons obéi** c'est-à-dire nous avons entendu la sentence d'Allah et de Son messager, accepté ce qu'Il nous ordonne et Lui obéissons totalement et sans gêne. **voilà ceux qui réussissent.** Il leur réserve le succès qui consiste dans l'obtention de ce qui est recherché et d'échapper à ce que l'on réprouve. Seuls réussiront ceux qui se soumettent au jugement d'Allah et Son messager et leur obéissent.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Après avoir mentionné le mérite de l'obéissance à Allah dans Ses sentences, Il en a indiqué le mérite général qui affecte toutes les conditions. C'est ainsi qu'Il dit: **Et quiconque obéit à Allah et à Son messenger....** croit leurs informations et exécutent leur ordre **et craint Allah et Le redoute....** c'est -à-dire éprouver à Son égard une crainte fondée sur la connaissance en évitant ce qu'Il a interdit et en maîtrisant son âme..C'est à quoi réfère l'expression **et Le redoute....** en abandonnant l'interdit.

Quand la notion 'crainte' est employée sans restriction, elle englobe l'exécution des ordres et l'abandon des interdits. Quant on y ajoute le terme birr (piété) ou le terme taa'a (obéissance) comme c'est le cas dans le présent verset, on lui donne le sens de la crainte du châtiment d'Allah grâce à l'abandon des actes de désobéissance. **Et voilà ceux** qui réunissent l'obéissance à Allah et l'obéissance à Son Messenger et la crainte et la redoute d'Allah... **qui récoltent le succès.** Ils échapperont au châtiment pour en avoir évité les causes et s'être rendus dignes de la récompense pour en avoir employés les moyens. Ils seront les seuls à pouvoir réussir. Quant à ceux qui n'auront pas acquis les mêmes qualités, le niveau de succès qu'ils atteindront sera affecté par l'insuffisance de leurs efforts dans l'acquisition desdites qualités.» Extrait du Tafsir de Saadi.

Ô esclave d'Allah! Souvenez-vous que la vie d'ici-bas est d'une courte durée. Nul ne connaît le terme de sa vie. Il vaut mieux que chacun se prépare à la sentence d'Allah en faisant ce qu'Il agrée et en évitant ce qui Lui déplaît et suscite Sa colère.

Sachez que Satan ne cessera de vous inspirer des reports jusqu'au moment où vous arrivera un facteur qui vous empêchera d'obéir à Allah. En effet, Satan fait tout pour tromper (l'homme). Il ne rate aucune occasion pour priver le croyant de mérites. Il est toujours en embuscade. C'est ce qui faisait dire à certains ancêtres pieux: méfiez vous de **je ferai** car il fait partie des soldats du Diable!!

Ô musulmane! Ô esclave d'Allah! Le port du voile est un honneur et un motif de fierté. Il est de

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

surcroit un moyen de s'attirer la miséricorde et l'agrément (divin). A ce propos, Allah Très-haut dit: **Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles: elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** (Coran,33:59).

Ne sous estimez pas ce morceau de tissu puisqu'il cache la pureté, la chasteté ,les bonnes mœurs et l'observance des règles de bonne conduite. Il véhicule l'enseignement des mères des croyants et des femmes vertueuses, donc l'enseignement de Khadidja, de Fatimah, d'Aïcha, de Hafsa, d'Oum Salamah et des autres pieuses, dévotes et sensibles aux choses invisibles qu'Allah leur ordonne de préserver.

Ô esclave d'Allah!

On ne peut pas ne pas avoir le cœur meurtri quand on voit des filles s'enfoncer dans l'exhibitionnisme sans tenir aucun compte des règles morales et sans avoir honte. Elles n'hésitent plus à afficher leurs attributs physiques en violation de la pudeur naturelle qui caractérise la femme. Elle ose se comporter de la sorte et diversifient leurs actes de désobéissancesous une impulsion satanique.

Une fois qu'on en arrive là, reste-t-il une quelconque raison pour avoir honte de porter le voile? Pourrions nous accepter que les rebelles envers Allah osent s'assumer et que ceux qui se soumettent à Lui aient honte de Lui obéir, de sauvegarder leur chasteté et leur propreté?

Les ordres d'Allah sont-ils devenus si insignifiants à nos yeux que nous les envisagions sous l'angle des appréciations et vues des gens?

Le premier et le plus important pas vers le port du voile dépend de la conviction (individuelle) de son caractère obligatoire et de l'acceptation de l'ordre donné par Allah dans le sens de son imposition. Aucun choix n'y est donné à la croyante. En effet, Allah le Transcendant et Très-haut

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

dit: Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident. (Coran,33:36).

Prenez l'habitude d'ignorer les regards des gens et leurs commentaires! On ne peut pas satisfaire tout le monde. Mourra de chagrin celui demeure trop soucieux de la réaction des autres. Soyez persuadée qu'Allah le Transcendant et Très-haut est satisfait de votre obéissance (à Ses ordres) et qu'Il est au courant de ce que vous rencontrez (en termes de difficultés) sur le chemin de la droiture. Et Il fera succéder la facilité à vos difficultés.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Celui qui cherche à satisfaire Allah , fût-ce en mécontentant les gens, verra Allah le protéger contre eux. Et celui qui cherche à satisfaire les gens, fût-ce en suscitant le mécontentement d'Allah, sera livré aux gens par Allah. (Rapporté par at-Tirmidhi (2414) et jugé authentique par al-Albani dans as-Silsila as-Sahihah (2311)).

Aicha adressa une correspondance dans ce sens à Muawia qui avait sollicité ses conseils. Elle lui écrivit une autre fois pour lui dire: Adoncques, crains Allah. Si tu le fais, Allah te protégera contre les gens. Si tu craignais (trop) les gens, ils ne vous seraient d'aucune utilité en face d'Allah. Paix.

Souvenez-vous que le sort de l'homme dépend de ses actes et que les gens le déposeront dans sa tombe et ensevelis, il ne trouvera personne pour lui tenir compagnie hormis ses bonnes œuvres. Il perdra la possibilité d'utiliser des moyens autres que ceux fournis par le Créateur, Puissant et Majestueux. Que chacun de nous se prépare à cette importante séance. A ce propos, Allah le Puissant et Majestueux: le jour où l'homme s'enfuira de son frère, de sa mère, de son père de sa compagne et de ses enfants, car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper. (Coran,80:34-37).

Le transcendant dit encore: Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres; excepté les pieux. (Coran,43:67).

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Méfiez-vous de vous ranger du côté des insoucians. Evitez les attermolements et le reports. Empressez-vous à bien faire avant qu'il ne soit trop tard. La vie d'ici-bas passe vite et les plaisirs vont s'estomper.

Nous demandons à Allah Très-haut aussi bien pour vous que pour nous-mêmes de nous raffermir ici-bas et dans l'au-delà.

Vous pouvez vous référer à la question n° [11967](#), à la question n° [13998](#) et à la question n° [69804](#).

Allah le sait mieux.